

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno LE MAIRE et Gérald DARMANIN lancent un tableau de bord du fonds de solidarité

Paris, le 29 avril 2020 N°2142 -1021

Créé par l'Etat et les Régions, le Fonds de solidarité est désormais doté de 7 milliards d'euros dont 500 millions d'euros apportés par les Régions. Depuis le 1er avril, le Fonds de solidarité a permis, au titre de son 1er volet mis en œuvre par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), d'octroyer 1,32 milliards d'euros d'aides à 990 000 bénéficiaires, sous la forme d'une aide défiscalisée et exonérée de charges sociales pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

Afin d'offrir de la visibilité à l'ensemble des Français sur l'attribution de ces aides, Bruno le MAIRE, ministre de l'Economie et des Finances et Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics mettent à disposition un tableau de bord accessible à tous : https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/aides-versees-fonds-solidarite.

Cette plateforme, créée par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) et dont le code source est libre, recense les aides apportées par secteur, par région et département au titre de ce fonds. Elle est mise à jour en temps réel.